



## Éditorial

### Après la covid 19 ?

Les événements de l'année 2020, nous ont amenés les uns et les autres à réfléchir à la fois à l'instant présent mais aussi à quoi demain ressemblera, dans un contexte nouveau pour une très grande majorité d'entre nous, celui d'une pandémie.

L'agriculture a dû faire face aussi à la COVID 19, les productions réclament une main d'œuvre importante pour la récolte des fruits ou des légumes qui ont subi un manque de salariés qui s'est traduit par un volume moins important de ces différents produits sur les marchés. Pour le Morbihan c'est un peu différent car les productions dominantes sont surtout le lait, les viandes et les légumes de plein champ mais on a remarqué malgré tout une baisse de la consommation des volailles liée essentiellement à la fermeture des restaurants et des cantines.

La pénurie de main d'œuvre n'a de fait pas perturbé notre département, en tous les cas pas plus que d'ordinaire car elle existe depuis quelques années, donc ce besoin de salarié est plutôt structurel que conjoncturel.

Alors qu'est-ce qui a pu être changé suite à cette pandémie ? Ce que l'on observe est différent selon l'âge que l'on peut avoir et donc le risque d'être éventuellement contaminé. Nombre de consommateurs auront privilégié les commerces de proximité aux grandes surfaces avec aussi une recherche de produits différents. Cette tendance, j'ai moi-même pu la vérifier auprès de chez moi. Seulement comme le précise le dicton « chassez le naturel il revient au galop », la reprise du travail a vite ramené les consommateurs à faire la queue dans les grandes enseignes, seul la restauration observe un retour plus timide de leurs anciens clients.

En conclusion la population n'a supprimé que ses déplacements en avions, bateaux ou autres transports, par peur de revivre ce que certains voyageurs ont subi au début de la crise. Pour leur alimentation ils reprennent peu à peu leurs habitudes pour assurer ce qui est et restera nécessaire : s'alimenter pour vivre.

Sans être voyant ou prophète on peut vite comprendre qu'un avenir sans produit agricole est impossible et que le travail que nous produisons les uns et les autres est non seulement utile mais indispensable pour les populations, aussi soyons fier de notre travail

Jean-Luc Hilary  
Président de l'Association  
des salariés agricoles du Morbihan

## Agenda

- **Salon de la conchyliculture à Vannes du mercredi 23 et jeudi 24 septembre** au Parc Expo Chorus. [www.salon-ostreicole.com](http://www.salon-ostreicole.com)



- **Dîner et soirée conviviale pour les salariés agricoles, vendredi 25 septembre** à 20 h 30 au restaurant «Le Talvern» à Locminé (22 € / repas et gratuit pour les adhérents).
- **Assemblée Générale** de l'Association des salariés agricoles du Morbihan, **vendredi 25 septembre** à Locminé
- **Mardi 6 octobre à 20h à Locminé** Formation : réunion organisée par l'Association des salariés agricoles du Morbihan, sur « le virus G4 ou virus chinois en élevage porcin » avec un vétérinaire.

- **Mardi 27 octobre à 20h à Locminé** formation : réunion organisée par l'Association des salariés agricoles du Morbihan sur « Choc générationnel au travail : quand les générations X, Y et Z travaillent ensemble » avec Simone Ansquer, conseillère Ressources Humaines à la Chambre d'Agriculture.

- **Jeudi 19 novembre à 20h Locminé** formation : réunion organisée par l'Association des salariés agricoles du Morbihan sur « la santé au travail » avec la MSA (sur inscription au 02.97.46.22.19).

- **Samedi 12 décembre** matin, distribution des **colis de Noël du COSSA** (Comité d'œuvres Sociales des Salariés Agricoles) ainsi que des cadeaux pour les enfants à Plouay, Questembert, Locminé, Ploërmel – Pour toute information, contacter l'ANEFA Morbihan au 02.97.46.22.14.



- Report du salon «Ohhh la vache !» à Pontivy prévu en octobre 2020 au 16 et 17 octobre 2021

Pour toutes les réunions, pensez à apporter votre masque

POUR RECEVOIR LE PROGRAMME DES RÉUNIONS, CONTACTER L'ASSOCIATION DES SALARIÉS AGRICOLES AU 02.97.46.22.19, SUIVEZ L'ACTUALITÉ SUR LA PAGE FACEBOOK DE L'ASSOCIATION.

## Loisirs

- **Plumelin - Kingoland**  
Parc d'attraction - 15 € au lieu de 18 €  
E-tickets sur [www.cezam.fr](http://www.cezam.fr).  
Pour en savoir + : <https://www.kingoland.com>
- **Ploemel (Auray) - Kart 56**  
Karting 3 circuits  
- Adulte (+14 ans) à 12.50 € au lieu de 17 ou 19 €  
- Junior (7 à 13 ans) à 9.50 € au lieu de 15 ou 17 €  
- Kid (3 à 6 ans – Kart électrique) à 5€ au lieu de 9 €  
E-tickets sur [www.cezam.fr](http://www.cezam.fr)  
Pour en savoir + : <http://www.kart56.fr>
- **Angers - Terra Botanica**  
Parc botanique  
- Adulte à 15.60 € au lieu de 21 €  
- Enfant à 11.70 € au lieu de 15 €  
E-tickets sur [www.cezam.fr](http://www.cezam.fr)  
Pour en savoir + : <https://www.terrabotanica.fr>
- **Le Guerno - Parc de Branféré**  
Parc animalier et botanique  
- Adulte à 16.80 € au lieu de 21.50 €  
- Enfant (4 à 12 ans) à 11.40 € au lieu de 15 €  
- E-tickets sur [www.cezam.fr](http://www.cezam.fr)  
Pour en savoir + : <https://parc-branfere.com>
- **Vannes - Aquarium**  
Océanique et tropical. Sur présentation carte CEZAM :  
- Adulte à 12.90 € au lieu de 14.30 €  
- Enfant (3 à 11 ans) à 9.20 € au lieu de 10.20 €  
<https://aquariumdevannes.fr>
- **Carentoir - La ferme du monde**  
Sur présentation carte CEZAM :  
- Adulte à 7.50 € au lieu de 9.50 €  
- Enfant (4 à 12 ans) à 5.50 € au lieu de 6 €  
<https://www.lafermedumonde.com>
- **Guidel - La ferme des Autruches de la Saudraye**  
Sur présentation carte CEZAM :  
- Adulte à 3.50 € au lieu de 4 €  
- Enfant à 2.50 € au lieu de 3 €  
<http://www.ferme-autruches.com>
- **Le Fauët - Musée de l'Abeille Vivante et la Cité des Fourmis**  
Sur présentation carte CEZAM 10 %  
<http://www.abeilles-et-fourmis.com>
- **Meslan - Chez Dame nature**  
Parc animalier - Sur présentation carte CEZAM  
- Adulte à 8.50 € au lieu de 9.5 €  
- Enfant à 6.50 € au lieu de 7.50 €  
<http://www.chezdamenature.com>

## Exploitations Polyculture Elevage

Salaires minima (Morbihan) selon commission mixte du 10 janvier 2020, applicable depuis le 1er avril 2020

Appellation	Coef.	Salaire horaire €	Salaire mensuel 151,67 h
- Ouvrier d'exécution Niveau I (1)	110	10.15	1539.45
- Ouvrier d'exécution Niveau I (2)	120	10.39	1575.85
- Ouvrier spécialisé Niveau II (1)	210	10.44	1583.43
- Ouvrier spécialisé Niveau II (2)	220	10.49	1591.02
- Ouvrier qualifié Niveau III (1)	310	10.65	1615.29
- Ouvrier qualifié Niveau III (2)	320	10.95	1660.79
- Ouvrier hautement qualifié Niveau IV échelon 1	410	11.79	1788.19
- Ouvrier hautement qualifié Niveau IV échelon 2	420	12.22	1853.41
- Contremaître	510	12.43	1885.26
- Responsable adjoint d'exploitation	520	13.87	2103.66
- Responsable d'exploitation	610	15.25	2312.97
- Directeur d'exploitation	620	17.83	2704.28

+ Barème d'indemnisation des kms lorsque le salarié utilise son véhicule personnel pour les besoins de l'exploitation ou indemnisation 2<sup>e</sup> trajet domicile pour les salariés à temps partiel si l'interruption au cours de la journée est supérieure à 2 heures : 0,35 €/km.

## Entreprises Conchylicoles

Salaires minima depuis le 1<sup>er</sup> février 2020

Classification	Echelon	Salaire horaire €	Salaire mensuel 151,67 h
- Ouvrier et employé	1	10.36	1571.30
- Ouvrier qualifié et employé	2	10.59	1606.19
- Ouvrier hautement qualifié	3	10.88	1650.17
- Chef d'équipe	4	11.17	1694.15
- Cadre (technique ou commercial)	5	12.34	1871.61
- Cadre (responsable d'exploitation)	6	16.22	2460.09

## Entreprises de Travaux Agricoles (Bretagne)

Salaires minima depuis le 1<sup>er</sup> février 2020

Emplois (échelons)	Coef.	Salaire horaire €	Salaire mensuel 151,67 h
- Salarié occasionnel ou débutant (- 1an)	100	10.15	1539.45
- Conducteur d'engins	110	10.65	1615.29
- Conducteur d'engins spécialisés	120	10.94	1659.27
- Mécanicien ou chauffeur qualifié	130	11.25	1706.89
- Chauffeur ou mécanicien hautement qualifié	140	11.92	1807.91
- Chauffeur ou mécanicien hautement qualifié avec responsabilité chantier ou atelier	150	12.60	1911.04

Les classifications cadres (Salaires mensuels base 169h) : Coefficient 160 : 2841.04 € - Coefficient 170 : 3175.49 € - Coefficient 180 : de gré à gré.

## CUMA de Bretagne et des Pays de Loire

Salaires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020

Coefficient	100	120	140	160	180	200	220
Salaire horaire €	10.15	10.77	11.51	12.27	13.06	13.83	14.60
Salaire mensuel	1539.45	1633.49	1745.72	1860.99	1980.81	2097.60	2214.38

## Maraîchage (Morbihan et Ile-et-Vilaine)

Salaires minima au 1<sup>er</sup> janvier 2020

Coefficient 100 (SMIC) 10.15 € - 105 : 10.15 € - 120 : 10.15 € - 135 : 10.43 € - 150 : 11.09 €

## Exploitations d'Horticulture et des pépinières

Salaires minima au 1<sup>er</sup> janvier 2020

Coef.	Salaire horaire €	Salaire mensuel 151,67 h
110	10.15*	1539.45
120	10.15*	1539.45
210	10.23	1551.58
220	10.31	1563.71
310	10.50	1592.54
320	10.63	1612.25
410	11.10	1683.54
420	11.51	1745.72

\*SMIC au 1<sup>er</sup> janvier 2020

## Entreprises du Paysage

Salaires minima depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 (National).

Coef.	Salaire horaire €	Salaire mensuel 151,67 h
O1	10.17	1542.48
O2	10.20	1547.03
O3	10.30	1562.20
O4	10.51	1594.05
O5	10.90	1653.20
O6	11.40	1729.04
E1	10.28	1559.17
E2	10.31	1563.72
E3	10.74	1628.94
E4	11.40	1729.04

Pour les salaires mensuels bruts des Techniciens et Agents de Maîtrise (TAM 1 : 1935 € - TAM2 : 2030 € - TAM3 : 2175 € - TAM4 : 2385 €).

Pour les salaires annuels bruts des cadres (C : 32352 € - C1 : 37301 € - C2 : 37301 € - C3 : 39015 € - C4 : 40188 € - C5 : 42917€ - D : d'un commun accord.)

## Entreprises de Prestations de Services à l'Aviculture

(Ramassage Volailles - Bretagne)

Salaires minima depuis le 1<sup>er</sup> février 2020 : Coefficient 100 : 10.15 € - 110 : 10.65 € - 120 : 10.94 € - 130 : 11.25 € - 140 (Chef d'équipe niveau 1) : 11.92 € - 150 (Chef d'équipe niveau 2) : 12.60 €

## Exploitations forestières et Scieries (Bretagne - Personnel ouvrier)

Salaires minima depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 : Coefficient 100 : 10.15 € - 105 : 10.15 € - 110 : 10.15 € - 115 : 10.15 € - 125 : 10.15 € - 135 : 10.15 € - 150 : 10.15 € - 170 : 10.52 € - Agent de maîtrise : de 190 (11.21 €) à 370 (17.43 €) - Cadres : de 280 (14.40 €) à 600 (25.42 €)

## Exploitations arboricoles

Salaires minima au 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

Niveau I : 10.15 € - Niveau II : 10.17 € - Niveau III éch.1 : 10.25 € - Niveau III éch.2 : 10.31 € - Niveau IV éch.1 : 10.57 € - Niveau IV éch.2 : 10.68 € - Contremaître : 11.00 € - Chef de culture : 16.01 € - Directeur d'exploitation : 19.56 €

## Courrier des lecteurs

### À 19 ans, je débute comme apprenti paysagiste, existe-t-il des aides pour passer mon permis de conduire ?

Oui, une aide forfaitaire de 500 € pour tout apprenti (Se renseigner auprès de votre mission locale ou de votre CFA). La MSA verse aussi une aide de 300 € aux jeunes de moins de 25 ans (sous conditions, contacter votre MSA).

### Je recherche un poste de chauffeur agricole, qui peut m'aider ?

L'ANEFA (Association Nationale Emploi Formation) pourra vous conseiller. Sur son site internet [www.lagriculture-recrute.org](http://www.lagriculture-recrute.org), vous pouvez consulter les offres d'emploi d'agriculteurs et aussi déposer votre profil. Contacts : ANEFA 56 [emploi56@anefa.org](mailto:emploi56@anefa.org) - 02 97 46 22 14 - ANEFA 22 [aef22@aef.fr](mailto:aef22@aef.fr) 02 96 79 22 40 - ANEFA 29 [emploimorlaix@anefa.org](mailto:emploimorlaix@anefa.org) 02 98 29 12 60 et [emploiquimper@anefa.org](mailto:emploiquimper@anefa.org) 02 98 64 67 96 - ANEFA 35 : [emploi35@anefa.org](mailto:emploi35@anefa.org) 02 23 48 29 45

### Pour aller au travail, j'utilise mon vélo, j'ai entendu parler d'une aide pour le réparer ?

Exact, jusqu'à 50 € HT du prix de la remise en état de votre vélo (changement de chaîne, frein, pneu, dérailleur...), dans un réseau de réparateurs référencés (Liste accessible sur <https://coupdepoucevelo.fr/auth/particulier/faire-reparer>). Valable une seule fois, cette aide mise en place depuis le 11 mai continuera jusqu'au 31 décembre et quelle que soit l'utilisation que vous faites de votre vélo (Travail ou loisirs). L'état propose ce « coup de pouce réparation vélo » depuis la sortie du confinement pour aider les Français propriétaires d'un des 30 millions de vélos existants de faire des réparations pour circuler en sécurité.

### Mon employeur me demande de porter un masque durant la traite, nous sommes deux en salle de traite, est-ce qu'il doit me fournir des masques ?

Oui, le masque est un EPI, équipement de protection individuel, aussi votre employeur doit vous en fournir, gratuitement, et en nombre suffisant. Depuis fin juillet, le gouvernement recommande même aux entreprises de constituer un stock préventif de masques de protection de 10 semaines pour pouvoir faire face à une résurgence potentielle de l'épidémie.

### Je suis vacher et j'aimerais faire une formation de quelques jours sur la fabrication des fromages à pâte molle, est-ce possible ?

Oui, cette formation existe en Bretagne et vous pouvez en parler avec votre employeur puis consulter avec lui, le catalogue régional des formations prises en charge par OCAPAT (Maraîchage, CACES, élevage laitier-porc-avicole, informatique...) sur [www.ocapiat.fr](http://www.ocapiat.fr).

## Autonomie alimentaire

Avec la crise du coronavirus nos politiques se sont rendu compte que l'approvisionnement alimentaire des villes n'était pas aussi simple si les producteurs ne pouvaient plus fournir les marchés et les circuits de distribution de masse. En Ile-de-France, 90% des produits alimentaires consommés sont importés bien que 49% de son territoire soit voué à l'agriculture, d'où une autonomie alimentaire de seulement 3 jours.

En France, les importations ont progressées de 87% en 10 ans. Un poulet sur 3, un porc sur 4 et un fruit et légume sur 2 que nous consommons sont importés. La France, bien que premier exportateur de blé au monde s'est retrouvé en pénurie de farine dans les grandes surfaces parce que les paquets de 1kg de farine ne représentent que 2% des ventes de farine en France et sont importés d'Allemagne ou d'Italie. L'Europe, 1er exportateur au monde de produits agricoles, a diminué ses soutiens publics à l'agriculture depuis 2008, pendant que la Chine, le Brésil, les USA et la Russie les augmentaient. L'hyper concurrence mondiale et les accords de libre échange ont ouvert l'Europe à des produits alimentaires à prix cassés et qui ne respectent pas forcément la réglementation sanitaire européenne.

Nos agriculteurs dont le tiers a plus de 55 ans, se retrouvent avec des revenus qui ne leur permettent plus de vivre de leur métier. Produire toujours mieux à coût toujours plus bas fait que la main d'œuvre est peu payée et vient de plus en plus de l'étranger (Roumanie, ...) Quoique qu'en dise nos politiques l'Agriculture Française est en plein déclin. Qui voudra racheter ces exploitations qui ne permettent plus d'avoir un revenu décent ? La loi Egalim n'a rien changé au problème et les banques sont de plus en plus réticentes à prêter de l'argent. Quant aux circuits courts et l'agriculture bio très à la mode, ils ne sont que des niches qui très vite montreront leurs limites.

Jérôme Le Tadic, Trésorier de l'Association des salariés agricoles du Morbihan

Pour recevoir le

## Bulletin d'adhésion

retourner le coupon à l'Association des salariés agricoles du Morbihan  
Avenue Borgnis Desbordes - CS 62398 - 56009 VANNES cedex - 02 97 46 22 19  
ou s'informer sur l'adhésion en ligne :

[www.helloasso.com/associations/association-des-salaries-agricole-du-morbihan](http://www.helloasso.com/associations/association-des-salaries-agricole-du-morbihan)

Nom ..... Prénom .....

Profession .....

Adresse .....

.....

Tél. .... Email : .....

Tarifs des cotisations : Célibataire 17 € - Couple 24 € - Chômeur 13 €

Carte CEZAM remise avec l'adhésion

## Etre contaminé par la covid 19

Etre contaminé par la COVID 19 ce n'est pas seulement pour les autres, à ma grande surprise. Je suis allé voir mon médecin car je souffrais de ce que je pensais être une entérite aigüe et à sa demande, le lendemain j'ai fait un test COVID 19. Testé le samedi à 11h30 on m'appelait à 21h30 pour m'annoncer que j'étais positif.

Tout se bouscule dans ma tête : où j'ai été contaminé et qui j'ai vu ces derniers jours. Le lendemain dimanche à 10h00, pris en charge par l'Assurance Maladie au téléphone on me demande en effet de donner les noms des personnes que j'avais côtoyées cette dernière semaine. Tous se font tester, par chance dans la semaine qui s'écoule tout le monde était négatif y compris mon épouse. Sincèrement au vu des résultats c'est un grand soulagement que je ressens.

Suite à cette expérience je n'ai été que faiblement atteint. Si j'ai perdu 3 kg en début d'infection, 10 jours plus tard j'ai repris le travail et tout va bien. Mais attention la COVID 19 est là et on le sait certaines personnes contaminées peuvent être très malades et voir pis ; aussi restez prudent et en cas de signes divers appelez rapidement votre docteur pour vous et vos proches.

Jean-Luc HILARY

## Adhérer, c'est :

- Recevoir la carte CEZAM permettant de :
  - bénéficier de réductions dans 100 magasins du département (optique, bijouterie, pneumatiques...) et d'achats groupés,
  - acheter des billets de concerts à tarif réduit (région Bretagne),
  - avoir des réductions sur les loisirs (Disneyland, Puy du Fou, zoos, patinoires, piscines, ski...),
  - pouvoir voyager à moins cher.
- Avoir une couverture assurance maladie-chirurgie à un tarif de groupe avec Mutualia Bretagne
- S'informer sur sa vie professionnelle (Flash info mensuel envoyé uniquement aux adhérents)
- Participer gratuitement à des réunions techniques spécifiques par métier
- Avoir des renseignements liés à votre métier (sur RDV ou au 02 97 46 22 19)
- Soutenir votre association qui représente les salariés de la production agricole.



Rejoignez-nous sur  
[www.facebook.com/Association-des-Salariés-Agricoles-du-Morbihan-623819441127376/](http://www.facebook.com/Association-des-Salariés-Agricoles-du-Morbihan-623819441127376/)

02 97 46 22 19



## LES OFFRES D'EMPLOI DE L'ANEFA MORBIHAN

www.agriemploi56.com ou www.lagriculture-recrute.org

emploi56@anefa.org

Cité de l'agriculture - BP 183 - 56005 VANNES CEDEX - Tél. : 02.97.46.22.14

Toutes les offres sur la page Facebook de l'ANEFA Morbihan

### Volaille - Cuniculture

**Buléon – OAV128601-56** – EARL (180 000 Poules pondeuses et cultures bio) recherche agent d'élevage, maîtrise conduite tracteur, expérimenté – 1 Week-end par mois - CDI tps plein

**Plouay – OCU126956-56** – GE recherche agent d'élevage cunicole avicole – CDI tps plein

### Lait

**Augan – OVL127637-56** – GAEC (Exploitation laitière – Système pâturant – Nouvelle salle de traite informatisée) recherche technicien(ne) d'élevage laitier – CDD 6 mois tps plein

**Carentoir-OVL129797 -56** – GAEC (150 VL ET 1200 places engraissement) recherche vacher, débutant accepté - CDI tps plein

**Bréhan – OVL126477-56** – SCEA (250 VL et génisses) recherche vacher polyvalent (traite robotisée) - CDI tps plein

**Guilliers – OVL127820-56** – EARL Bio (130 VL et 200 ha) recherche vacher, débutant accepté - CDI tps plein

**Locoal-Mendon – OVL125959-56** – Exploitation laitière recherche agent de traite (8h-13h/14h-16h) - CDD 9 mois tps plein

**Roudouallec – OVL128389-56** – EARL (85 VL, taurillons, salle de traite 2\*9 TPA, 120 ha fourrages céréales) recherche vacher, maîtrise conduite tracteur – CDI tps plein

**Peillac – OVL129312-56** – Individuel (55 VL et 135 ha cultures) recherche agent d'élevage laitier – CDI Mi-temps

**Plaudren – OVL118816-56** – EARL (100 VL, Vaches allaitantes et cultures) recherche technicien(ne) d'élevage laitier expérimenté – CDI tps plein

**Pluherlin – OVL126515-56** – GAEC (70 VL) recherche technicien(ne) d'élevage laitier pour remplacer un associé 2 WE/mois (samedi et dimanche matin) – CDD 12 mois tps partiel

**Priziac- OVL124508-56** – Exploitation (60 VL) recherche vacher polyvalent avec maîtrise conduite tracteur - d'élevage laitier – CDI tps partiel (mi-temps annualisé)

**Séglien – OVL128818-56** – GAEC (70 VL avec robot de traite, 280 Truies NE) recherche technicien(ne) d'élevage laitier - CDI mi-temps

**Carnac – OVL129412-56** – EARL (50 VL et cidrerie Bio) recherche vacher (ère) pour traite, conduite matériels et vente directe cidre – Poste évolutif - CDI tps plein

**Allaire/Caudan/Elven/Mauron/ Locminé** - Service de remplacement recherche 5 vachers pour assurer des remplacements chez des éleveurs laitiers – Chèques-déjeuner et indemnités kilométriques – CDI temps plein

**Mauron-Plœrmel/ Locminé/Pontivy/Guer/Josselin** – Groupement d'employeurs départemental recherche 5 vachers expérimentés capables de remplacer l'éleveur – CDI temps plein

### Porc

**Gourin – OPO128767-56** – EARL (360 Truies NE, conduite 4 bandes) recherche technicien(ne) élevage porcin – CDI tps plein

**Carentoir - OPO129349-56** – SCEA (550 Truies NE + FAF + Méthanisation) recherche technicien(ne) d'élevage porcin - CDI tps plein

**Bignan- OPO128302-56** – SCEA (Atelier PS engraissement + FAF +150 ha ) recherche technicien(ne) d'élevage porcin - CDI tps plein

**Kergrist – OPO125793-56** – EARL (300 Truies NE + 120 ha) recherche technicien(ne) porc - CDI tps plein

**Morbihan** - Service de remplacement recherche techniciens(ne) d'élevage porcin pour assurer des remplacements chez des producteurs de porcs– Chèques-déjeuner et indemnités kilométriques – CDI temps plein

**Plœrmel/Rohan** – Groupement d'employeurs départemental recherche 2 technicien(ne) porc expérimentés capables de remplacer l'éleveur – CDI temps plein

**St Thuriau - OPO 129614 - 56** - Maternité collective recherche agent d'élevage porc - CDI tps plein

**Loquetlas - OPO 130332 - 56** - EARL recherche porcher - CDI tps plein

### Grandes Cultures

**Secteur Pontivy – OCM115763-56** – ETA recherche chauffeur/mécanicien d'engins agricoles expérimenté – CDI tps plein

**Réguiny – OCM124123-56** – ETA recherche chauffeur d'engins agricoles expérimenté - CDI tps plein

**Malguénac – OCM126705-56** – ETA recherche son mécanicien agricole expérimenté – CDI tps plein

**Evellys – OCM126100-56** – ETA recherche chauffeur d'engins agricoles expérimenté – CDI tps plein

### Arboriculture - Maraîchage

**Noyal-Pontivy – OAR128746-56** – SCEA, producteur de pommes recherche salarié(e) pour la vente directe, la livraison (conduite fourgon) et les marchés - CDD tps plein 6 mois

**Sulniac – OMA127748-56** – Exploitation maraîchère bio en légumes diversifiés (+ 20 ha) et vente directe recherche tractoriste (préparation des terres à la récolte), connaissances soudure et mécanique - CDI tps plein

### Paysage - Horticulture

**Theix-Noyal – OPA127510-56** – Paysagiste recherche maçon du paysage, avec expérience – CDI tps plein

**Theix-Noyal – OHO127511-56** – Pépinière recherche agent pépiniériste expérimenté - CDI tps plein

### Postes pour débutants

**Exploitations agricoles recherchent apprentis pour la rentrée de septembre** (En élevage laitier à Arzal, Béric, Bréhan, Buléon, La Gacilly, Carnac, Férel, Grand-Champ, Landaul, Limerzel, Mauron, Plumelin, Plaudren, Ploeren, Priziac, Saint-Congard, Sarzeau – **En élevage porcin** à Loyat, Questembert et Loquetlas – **En machinisme** à Saint Thuriau – En paysage à Kervignac). Contrat de deux ans (CAPA au BPREA ou Bac pro) et aussi licence professionnelle Management agricole en un an.

GE : Groupement d'employeurs - ETA : Entreprise de travaux agricoles - EARL : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée  
GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun - SCEA : Société Civile d'Exploitation Agricole - VL : Vaches laitières  
TPA : Traite par l'arrière - NE : Naisseur-Engraisseur - CDI : Contrat à durée indéterminée - CDD : Contrat à durée déterminée

## Social

### La MSA soutient les jeunes

Afin de soutenir les jeunes dans la poursuite de leurs études, la MSA Portes de Bretagne peut verser une aide allant de 400 € à 600 €.

#### L'aide à la poursuite d'études

Elle peut être versée au jeune âgé de 16 ans à moins de 25 ans ne bénéficiant pas de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) et suivant des études supérieures, professionnelles ou en alternance.

Le jeune (ou ses parents) doit être assuré à la MSA en assurance maladie et ne pas percevoir de prestations familiales d'un autre régime. Des conditions de ressources sont également considérées.

La demande est à retourner au Service d'Action Sanitaire et Sociale à l'aide d'un imprimé spécifique. L'aide est accordée pour l'année scolaire en cours. Elle est renouvelable pendant la durée des études dans la limite des conditions d'âge.



#### L'aide au permis

Dans le cadre du passage du permis de conduire, la MSA peut verser une aide de 300 € aux jeunes ayant validé leur code de la route. Qu'il s'agisse du permis auto ou moto, le jeune doit être âgé de moins de 25 ans et allocataire MSA au titre des prestations familiales (ou ses parents). Des conditions de ressources sont également considérées. La demande doit être déposée dans un délai de 6 mois suivant l'obtention du code.

#### L'aide à la rentrée dans la vie active

Cette aide de 800 € maximum est accordée sous conditions à des jeunes de 16 à moins de 25 ans, qui entrent dans la vie active avec un 1er emploi (un CDD d'au moins 3 mois) ou en s'installant comme non salarié à titre principal. Pour les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, les ressources doivent être supérieures à 55 % du SMIC (moyenne des 3 derniers mois).

#### La bourse BAFa

Cette bourse de 450 € maximum par stage dans la limite de 70 % du reste à charge, permet de soutenir les jeunes de moins de 25 ans dans leurs démarches de formation aux fonctions d'animateur (BAFA) ou de directeur de centre de loisirs (BAFD).

Plus d'infos sur [portesdebretagne.msa.fr](http://portesdebretagne.msa.fr), rubrique Votre MSA/Notre Action Sanitaire et Sociale/L'action sociale pour les familles, les enfants et les jeunes.

**Contact** : Vous pouvez adresser un message à votre MSA Portes de Bretagne depuis le service en ligne «Mes messages, mes réponses» disponible dans Mon espace privé. Vous pouvez également téléphoner au **02 99 01 80 80**.

